



Cher Client,

Merci d'avoir choisi une des caisses enregistreuses Olivetti 'form100' ou 'form200'.

Conformément à la législation fiscale française, votre caisse enregistreuse doit enregistrer toutes les données et tous les paramètres de vente sur la carte mémoire SD externe.

Pour le bon fonctionnement et une meilleure prise en charge lors d'un éventuel contrôle fiscal, il est nécessaire d'effectuer les modifications suivantes lors de l'installation de votre machine:

(1) Positionnez votre caisse sur 'AXE PROGR'

- Tapez '316' puis 'X'
- Assurez d'avoir réglé sur 1 (impression automatique), les rapports:  
1, 2, 4, 5, 9, 18, 20 et 10

(2) Positionnez votre caisse sur 'AXE PROGR'

- Tapez '358' puis 'X'
- Assurez d'avoir réglé sur 1 (active) le rapport sur EJ (permettant d'imprimer toutes les informations fiscales requises sur les rapports)

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.olivetti.com](http://www.olivetti.com).

